

Mode opératoire :  
**Mobiliser la Fiche Réflexe – Risque Intrusion  
(Attentats, terrorisme, délinquance majeure)**

Relié à la procédure : PR/POL/QUA/CRI/05 « Mettre en œuvre le plan de Gestion des Situations Sanitaires Exceptionnelles »

Service émetteur :  
DAC

Date de la  
première émission :  
21/10/2021

Nombre de pages :

1

Référence externe :

Guide d'aide à la préparation et à la gestion des tensions hospitalière et des situations sanitaires exceptionnelles (ex-plan blanc) - 2019

Destinataire(s) :

- CODIR
- CME
- Encadrement
- Cellule de crise
- Service technique
- DAC




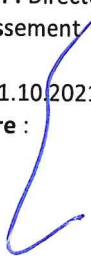
Historique des modifications :

- Création du document

Version	Date	rédacteur

Modifications :

Date	Page	A la place de	Lire

Rédacteur(s) ou Modificateur (DLG)	Vérificateur (Département AC)	Approbateur	Visa
<p>Nom : TIRANT/GARCIA Prénom : Alexandre/Cyrielle Fonction : animateurs QGDR Date : 21.10.2021 Signature : </p> <p>Nom : COLLET Prénom : Olivier Fonction : Responsable Technique et logistique Date : 21.10.2021 Signature : </p>	<p>Nom : CHATELIN Prénom : Sophie Fonction : responsable département d'amélioration continue Date : 21.10.2021 Signature : </p>	<p>Nom : PON Prénom : Dominique Fonction : Directeur d'Etablissement  /</p>	<p>Nom : PON Prénom : Dominique Fonction : Directeur d'Etablissement  Date : 21.10.2021 Signature : </p>

## Mobiliser la Fiche Réflexe – Risque Intrusion (Attentats, terrorisme, délinquance majeure)

---

### Actions à mettre en œuvre rapidement en fonction de l'évolution de la situation et des besoins

- Identifier la nature de l'intrusion (terrorisme, délinquance majeure, etc.) ;
- Déclencher la chaîne d'alerte en interne et en externe : service sécurité/sûreté, Directeur d'établissement, ARS, SAMU et police ;
- ➔ En interne : alerte par téléphone de l'encadrement et déclenchement des alarmes sonores;
- ➔ En externe : par téléphone alerter les secours immédiatement (composer le 17 ou le 017);
- Activer la Cellule de crise et préparer les ressources destinées aux urgences, à la police (plans, personnels, clés, badges, mise à disposition d'une salle de crise, etc.) ;
- Renforcer la sécurisation périmétrique et les accès :
  - Fermeture des accès non essentiels sauf porte 1 par les SIAP (DECT :1515)
  - Mise en œuvre de dispositifs de protection et de filtrage sur des accès surveillés ;
- Mobiliser le SAMU et les structures d'urgence pour assurer la prise en charge immédiate d'éventuelles victimes ;
- Communiquer auprès des personnels, des patients, des visiteurs et le cas échéant des sous-traitants et/ou fournisseurs (mesures prises, conduite à tenir, durée prévisible, canaux d'information à veiller, etc.) ;
- Sur les zones impactées par l'intrusion : s'enfermer dans une pièce et s'allonger au sol et/ou si besoin, évacuer la zone par les escaliers ou les issues de secours ;
- Faciliter l'intervention des forces de l'ordre (dégager les couloirs de toutes gênes (chariots...) et les accès aux locaux, progression de la colonne d'intervention, coordination médicale, etc.) ;
- Assurer le retour à la normale (communication, reprise des activités en cas d'interruption) ;
- Assurer un partage d'expérience – REX en interne puis avec les partenaires.